Sauve Performance

▶ Ingénierie des Formations en Santé

Créer des savoirs, respecter le chemin propre à chacun...

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
AGENT DE SERVICE MORTUAIRE

Objectifs *:*

- *Prendre en charge les défunts et mettre en œuvre des prestations spécifiques*
- *Accueillir et soutenir les familles et les proches*
- *Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil*
- *Veiller au respect de la réglementation et à la sécurité de la prestation*

Programme *:*

Module 1 : Mettre en oeuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées (1 jour)

- *Les valeurs dues au corps d'une personne décédée ; respect de la personne, des rites, des religions.*
- *La réglementation concernant la gestion des corps en milieu hospitalier.*
- *Les étapes de la dégradation du corps.*
- *Les règles de sécurité du transport en brancard : identification, respect des personnes rencontrées.*
- *Le transport dans l'établissement d'une personne décédée : identification, conduite du brancard*
- *Les règles d'hygiène*
- *Les principes de manipulation des corps (charges lourdes)*

Module 2 : Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil (1 jour)

- *Les valeurs de recueil et de sérénité.*
- *Les règles de nettoyage et de désinfection spécifiques en chambre mortuaire.*
- *Les règles de température.*
- *L'organisation des locaux en chambre mortuaire.*
- *Le fonctionnement des dispositifs et appareils spécifiques à la chambre mortuaire.*
- *L'organisation de l'espace.*
- *La gestion des circuits de déchets, de linge*
- *La gestion des stocks spécifiques et l'organisation des commandes*

Module 3 : Soutenir les familles et les proches (1 jour et demi)

- *Les aspects psychologiques, sociologiques, ethnologiques liés à la mort.*
- *La souffrance, les situations de perte, de deuil, de crise.*
- *Les interactions familiales et proximales devant un décès.*
- *Les rites religieux et la laïcité dans leurs liens avec la mort et les périodes de deuil.*
- *Les représentations en relation avec la mort.*
- *Les situations de crise ou de danger aux moments de grande émotion.*

- *La gestion de son propre stress, les situations limites pour le professionnel, les mécanismes de défense.*
- *Accueil des familles en situation de deuil.*
- *Relation de confiance et d'aide avec l'entourage du patient décédé.*
- *Les attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute*
- *Préparation du corps, présentation selon plusieurs rituels.*
- *Identification des situations de crise et des ressources disponibles.*
- *L'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital*
- *La procédure du dépôt des biens*
- *Les relations avec les prestataires funéraires*

Module 4 : Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations (1/2 journée)

- *La réglementation hospitalière et funéraire, les règles de sécurité, les règles de traçabilité.*
- *Les compétences et la responsabilité de chaque intervenant.*
- *Gestion des documents de traçabilité dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun des acteurs.*
- *Etablissement et mise à jour de documents ressources*

Durée *: 28 heures*

Prix : *1 200,00 €*

Public : *Aides-soignants et s agents de service*

Prérequis *: sans pré-requis*

Moyens pédagogiques *:*
L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires…)
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique *:*

- *Active et participative*
- *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- *Analyse de situations professionnelles*
- *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi *:*
En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.
En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.
Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.
Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation *: Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF *:*
DUPUY Benoît

Responsable pédagogique et Référente handicap :
Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr